

**TAPISSIER - MATELASSIER**

RÉFECTION ET CONFECTION

- Fauteuils tous styles (tissus, cuir)
- Canapés, chaises
- Cannage, rempaillage
- Matelas de laine
- Sommier tapissiers
- Sanglage, coussins

Devis et déplacement **GRATUITS**

Tél. 04 94 53 81 60

M.A.PHONSE - 753, bd de la mer - Base Nature - FRÉJUS



(Photo Franck Teraz)

**GRIMAUD**  
Les vœux à la Prévert d'Alain Benedetto **P 4**



**SAINTE-MAXIME**  
Chasse au gaspi dans les écoles de la commune **P 5**

**LA LONDE**  
Une enquête en cours pour réviser le PLU **P 11**



**SORTIES CINÉ**  
*Glass*, les super-héros enfin réunis **P 44**

# LA MARÉE NOIRE DU GOLFE BIENTÔT VAINCUE

Après le nettoyage des plages, rouvertes pour les vacances de fin d'année, la société Le Floch Dépollution s'est attaquée à une phase plus complexe, techniquement, sur les rochers. Mais le planning est respecté et le chantier devrait être achevé fin mars.

**P 2-3**



UNE PUBLICATION DU GROUPE NICE-MATIN

20637 - 0116 - 1,30 €

**VIKINGS CASINOS FRÉJUS**

**GRATUIT**

**ADHÉREZ AU CLUB BIHAPPY**  
Plus d'informations disponibles à l'accueil du casino.

**MERCREDI 16 JANVIER**  
**5 000 €\* À VOUS PARTAGER EN TICKETS DE JEU !!**  
**AVEC LA CARTE BIHAPPY**

**COLLECTEZ 50 POINTS ET GAGNEZ UNE PART DES 5000 €**

\* conditions et règlement disponibles au casino - plus d'infos sur casino-frejus.fr - 1 point = 10€ (max)

**JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ LE 09-74-75-13-13 (APPEL NON SURTAXÉ)**

# Les rivages du Golfe

Les travaux de dépollution vont bon train, avec même un peu d'avance sur le calendrier, pour éliminer les hydrocarbures qui souillent la presqu'île depuis la mi-octobre. Un travail de fourmi qui mobilise encore 150 personnes

Encore dix semaines de patience et la pollution par hydrocarbures arrivée sur les côtes du Golfe à la mi-octobre, après la collision survenue entre deux bateaux au large du cap Corse, ne sera plus qu'un (très) mauvais souvenir. C'est l'engagement réaffirmé par Jean-Pierre Vanbaelinghem, PDG de Le Floch Dépollution, la société chargée par les assureurs des deux navires de remettre les rivages au propre. La phase 1 de l'opération, le nettoyage des plages, était la plus urgente pour éviter par vent fort la dispersion des galettes d'hydrocarbures vers d'autres sites. « Cette première phase a été bouclée entre fin novembre et mi-décembre, indique le dirigeant. L'objectif que je m'étais fixé était que les communes puissent rouvrir toutes leurs plages pour les vacances de fin d'année et il a été tenu. »

La phase 2 a débuté le 12 novembre, bien plus complexe et délicate puisqu'il s'agissait de nettoyer les zones de rochers, criques, etc. avec un matériel très spécifique et des moyens conséquents : « On a évacué une partie des déchets collectés par hélicoptère, qu'on

a également utilisé fin novembre pour déposer des équipements de nettoyage assez lourds dans des zones difficiles d'accès. »

Le 20 décembre, date de l'arrêt du chantier pour les fêtes, c'est également par hélicoptères que des sacs de déchets et l'ensemble des équipements ont été en-



Jean-Pierre Vanbaelinghem, PDG de Le Floch Dépollution.

levés pour être réinstallés le 3 janvier. Pourquoi n'auraient-ils pas pu rester sur place pendant cette période ? « Parce que nous avons été victimes de vols et détériorations de matériels, déplore Jean-Pierre Vanbaelinghem. Depuis, j'ai dû mettre en place un dispositif de gardiennage. » Affligeant...

### Une main-d'œuvre à 90 % locale

Désormais, un dispositif de

150 personnes est toujours à pied d'œuvre, effectuant un travail de fourmi pour liquéfier les traces d'hydrocarbures sur chaque rocher, avec un nettoyeur autonome haute pression et une eau chauffée à 50°. Ces derniers jours, huit chantiers étaient ainsi disséminés au cap Taillat, six autres à La Quessine et Casablanca, mobilisant chacun une dizaine d'employés pour assurer le pompage de l'eau de mer, le fonctionnement des chaudières et compresseurs, mais surtout confiner le site avec des filets, boudins et tampons qui retiennent le pétrole et évitent qu'il reparte à la mer. Il faut souligner que 90 % de la main-d'œuvre ont été recrutés localement, équipés, formés et parfois renouvelés quand le personnel ne répondait pas aux exigences du travail.

La question que tout le monde se pose, arrivé à la mi-janvier, est de savoir à quel pourcentage et à quel tonnage de dépollution on est arrivé à ce jour. « Difficile à dire, répond le PDG. On peut avoir de gros volumes de déchets mais peu de tonnage, et inversement. On peut aussi sur des zones rocheuses traiter 10 m<sup>2</sup> à l'heure ou passer une journée sur 1 m<sup>2</sup>. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes un peu en avance sur le planning que j'avais donné : on vise toujours, raisonnablement, de tout remettre à l'état zéro pour la fin mars, au plus tard début avril. » Et de confirmer au passage qu'au-delà de cette date, « on laissera certainement une équipe sur site, en rotation jusqu'à l'été pour intervenir sur des endroits qu'on n'aura pas vus. »

E. C.



Cent cinquante personnes sont toujours mobilisées sur les travaux de dépollution, esse-



Si toutes les plages ont été rouvertes avant Noël, le sentier du Littoral reste théoriquement toujours fermé jusqu'à la fin du chantier.



Huit chantiers comme celui-ci sont déployés dans le secteur du cap Taillat. Au centre, les chaudières et le compresseur qui alimentent le nettoyeur à haute pression (à droite).

## L'héritage du « Haven »...

Le 14 avril 1991, le pétrolier chypriote « Haven » sombrait dans les eaux du golfe de Gênes à la suite d'un incendie provoqué par l'explosion d'une citerne. La pire marée noire qu'aient eue à connaître les rivages méditerranéens (63 000 t de brut s'étaient déversées en mer) aura touché les côtes italiennes et françaises jusqu'à Hyères. Les stigmates de cette pollution, bien mal gérée à l'époque, sont encore visibles sur les rivages du Golfe. Et certains maires n'ont

pas hésité à demander à Le Floch Dépollution de faire d'un nettoyage, deux coups ! « C'est évidemment hors de question. Les assureurs des deux bateaux pour lesquels nous travaillons, ne vont pas payer pour le Haven. Et de toute façon, nous devrions faire appel à d'autres moyens techniques car une pollution aussi ancienne est aujourd'hui dure comme du béton. Après, si les collectivités veulent faire appel à nous, nous sommes à leur disposition... »

# au propre fin mars



ntiellement sur les sites de cap Taillat, de la Quessine et de Casablanca.

(Photos Frank Tétaz)

## Le rappel des faits

Le dimanche 7 octobre, vers 7h 30, un navire roulier tunisien est entré en collision avec un porte-conteneurs chypriote alors au mouillage au Nord-Ouest du cap Corse.



Le choc a provoqué une brèche dans la coque de l'une des embarcations et une pollution au fuel. Les conditions météorologiques étaient pourtant bonnes et l'accident pourrait être attribué à « une vitesse trop importante du navire roulier par rapport à sa capacité de réaction » selon l'AFP. La conséquence a été une fuite de carburant dans la mer, une bande de 300 m de large et d'un kilomètre de long déversée sur la Méditerranée. Malgré les opérations de pompage rapidement engagées et le bilan rassurant communiqué par les autorités, la pollution a pourtant bien atteint les côtes du Golfe quelques jours plus tard, entre le cap Lardier à La Croix-Valmer et la plage de la Nartelle à Sainte-Maxime, souillant lourdement Pampelonne, l'Escalet (Ramatuelle) et les Salins (Saint-Tropez).



Sur le sable aussi, le travail continue...

## Toujours aussi peu de demandes d'indemnisation

Le 16 novembre dernier, un bureau des réclamations, le Claims submission office (CSO), a été ouvert à Toulon<sup>(1)</sup> pour étudier et recevoir toutes les demandes d'indemnisations liées au sinistre, qu'elles émanent des collectivités, de professionnels ou de particuliers.

Deux mois plus tard, force est de constater qu'on ne s'y est pas « bousculé au portillon » : « En dossiers chiffrés, on en est à six ou sept et on a eu une quinzaine de déclarations. Par contre, on a davantage reçu de coups de téléphone de gens qui n'ont pas laissé leurs coordonnées et dit qu'ils enverraient un dossier. Tant qu'on n'a pas de retour, on ne peut pas quantifier », explique-t-on CSO.

« Cela reprend doucement depuis la rentrée, début janvier. On a des demandes, des questions mais on savait que cela se ferait en deux vagues, Après Noël et peut-être aux beaux jours, pour les pêcheurs professionnels qui avaient comme priorité

de boucler leur saison ou les propriétaires de bateau qui ne sont pas forcément sur place à cette période de l'année pour constater d'éventuels dégâts ou n'ont pas mis leur embarcation au carénage depuis la pollution. »

Dans le détail, les dossiers actuellement ouverts l'ont été essentiellement par les mairies impactées. Le CSO ne recense par ailleurs qu'un exploitant de plage, trois pêcheurs dont deux d'oursins, et un propriétaire de bateau.

« Mais tout cela ne m'étonne pas. Je ne pense pas qu'on aura beaucoup de demandes supplémentaires. Avec les coups de vent, les tempêtes, cela brasse tellement que les bateaux se seront nettoyés tout seuls. Et surtout, tout le monde sait qu'il n'y a pas d'urgence : le bureau n'a pas de limite d'ouverture dans le temps. »

1. CSO, 8 place d'Armes à Toulon, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Tél. : 06.05.38.40.04, Mail : claimsoffice@toulon.fr



ites où a été pompée l'eau de l).

